

# THENEUILLE

## Bulletin Municipal 2023



---

---

**BULLETIN MUNICIPAL DE THENEUILLE**

Mairie de Theneuille  
6 Place de la Mairie  
03350 THENEUILLE

Directeur de la publication : Denis CLERGET  
Dépôt légal auprès de la Bibliothèque du Patrimoine

Commune de Theneuille, Février 2024

Page 2

# Sommaire

Informations utiles	p 4
Le mot du maire	p 5
Les finances de la commune	p 6
Les décisions du conseil municipal	p 8
<b>LA VIE COMMUNALE</b>	<b>p 10</b>
Présentation du Gîte de la Cure	p 11
La Lettre du Sictom	p 13
La fête de la Saint-Pierre	p 14
100 ans de l'école	p 15
Les dictionnaires	p 16
Expositions	p 17
Inauguration du Gîte	p 18
Repas du CCAS	p 19
Cérémonies	p 20
La Sainte Barbe à Theneuille	p 21
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>p 22</b>
Les associations	p 22
Ça Clic'net à Theneuille	p 23
La Bibliothèque et les veillées	p 24
Par d'ssus la Bouchure	p 25
Pomone Bourbonnaise	p 26
Le Club de Gymnastique Cérilly-Theneuille	p 27
Atelier d'Ar	p 28
Le Comité des Fêtes	p 29
Sauvegarde du patrimoine	p 30
Aux Saveurs de Theneuille	p 31
<b>La Source des Plaisirs</b>	<b>p 32</b>
Les activités présentes sur la commune	p 33
Le mot de la Communauté de Communes	p 34
Historique de l'école de Theneuille	p 38
<b>Epicerie solidaire</b>	<b>p 40</b>
Nord Bocage	p 41
INSEE	p 42
Site de la commune	p 44

# Informations utiles

## Mairie

Téléphone 04 70 67 57 65

Fax 04 89 87 15 25

Courriel [mairietheneuille@wanadoo.fr](mailto:mairietheneuille@wanadoo.fr)

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12 h,

Lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 16 h

## Agence Postale Communale

Téléphone 04 70 67 58 10

Ouverte lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi de 9 h à 12 h

Levée du courrier à 11 h 30

**Permanence du maire** : tous les jours à 11 h

**Permanence de la 1ère adjointe** : lundi, mardi, jeudi,  
vendredi à 11 h

**Permanence de la 2ème adjointe** : lundi, jeudi à 11 h

**Assistante sociale de Cérilly** : Maison des Solidarités

Téléphone 04 70 34 16 10

Permanence le jeudi matin

**Centre antipoison** : Téléphone 04 72 11 69 11

**Centre social de Meaulne** : Téléphone 04 70 06 95 21

**Communauté de Communes du Pays de Tronçais**

Téléphone 04 70 67 59 43

**Office du Tourisme** : Téléphone 04 70 67 55 89

**Sivom de Saint-Menoux** (service des eaux)

Téléphone 04 70 43 92 44

**Gendarmerie de Cérilly** : Téléphone 04 70 67 51 76

Depuis 2023	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
Lundi		
Mardi		08h30-12h / 14h-17h
Mercredi	08h30-12h / 14h-17h	
Jeudi		08h30-12h / 14h-17h
Vendredi	08h30-12h / 14h-17h	
Samedi	08h30-12h	14h-17h

## Elections européennes : le 09 juin 2024

Pour pouvoir voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune, avant le 03 mai 2024, soit en mairie, soit en ligne sur le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)

## AVIS aux JEUNES de 16 ANS

Pensez à vous faire recenser en mairie l'année de vos 16 ans, et le mois de votre anniversaire, afin de pouvoir réaliser votre JDC : Journée Défense et Citoyenneté.

Votre attestation de recensement vous permettra, en outre, de vous inscrire pour votre permis de conduire et aux examens et concours que vous pouvez être amenés à passer.

## L'IMPORTANT DE L'ELAGAGE

Chaque année, nous attirons votre attention sur l'importance de l'élagage des arbres en bordure de route : nous en appelons à votre vigilance et vous prions de veiller à la sécurité de tous.

Penser à vous renseigner :

Un arbre mort qui tombe lors d'une tempête : l'ASSURANCE NE PREND PAS LES DEGATS EN CHARGE car les propriétaires sont SEULS RESPONSABLES de leurs arbres.

La sagesse étant d'ANTICIPER afin de garantir la sécurité de tous

## Dates à retenir :

Cérémonie de la Libération 1945

le 8 mai 2024 à 11 h Place de la Mairie

Fête de la Saint-Pierre le 30 Juin 2024 sur le stade

11ème marché d'été le 18 août 2024

Cérémonie de l'Armistice 1918

Le 11 novembre 2024 à 11 h Place de la mairie

Gîte Communal de la Cure : réservation auprès des Gîtes de France au 04 82 75 68 56 ou sur internet : [www.gites-de-france-allier.com](http://www.gites-de-france-allier.com)

# Le mot du Maire

En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour 2024.

A l'heure où j'écris ces quelques mots, le monde agricole est en pleine crise et la colère monte dans nos campagnes. Dans cette période difficile, je tiens à apporter tout mon soutien aux agriculteurs indispensables dans nos zones rurales et qui représentent une grande part de l'économie.

Cette année 2023 aura été marquée par la fin des travaux de la cure devenue « Gîte de la Cure », gîte qui est opérationnel : Vous pouvez le trouver sur le site des Gîtes de France. Il a d'ailleurs connu ses premiers occupants pour les fêtes de fin d'année. Vous avez été nombreux à venir le visiter et vous avez pu constater l'aboutissement de ce projet. Pour rappel, le coût de la rénovation s'élève à 443 573 € HT avec un montant de subvention de 349 189 €.

La Ferme Gourmande a cessé son activité fin décembre et laisse la place « Aux Saveurs de Theneuille ». Une nouvelle équipe avec de nouveaux projets, de nouveaux producteurs entourés d'anciens vous attend les vendredis soirs avec pour objectif l'ouverture également le samedi. Nous vous adresserons un mail pour vous demander si vous nous autorisez à transmettre votre mail à la nouvelle association afin qu'elle puisse vous proposer les produits disponibles ou à commander.

La voirie retient également notre attention vu la hausse considérable du coût du kilomètre goudronné, il n'est plus possible de refaire les routes dans leur intégralité. Je demande également aux propriétaires d'arbres qui bordent les routes de bien vouloir les élaguer et même de les abattre s'il s'agit d'arbres morts.

Le Sictom : les containers collectifs disparaissent progressivement et laissent la place aux containers individuels. Les seuls collectifs qui resteront seront fermés à clé. Des composteurs individuels sont disponibles au Sictom, le premier étant gratuit. Un composteur collectif sera installé au point tri près du cimetière.

L'EPF (Etablissement Public Foncier) devrait acquérir la

menuiserie. Une convention de partage a été signée : l'EPF Auvergne est propriétaire du bien pendant toute la période de partage foncier jusqu'à sa rétrocession : il assure la sauvegarde et la sécurisation de l'immeuble qu'il acquiert, mais il ne peut se substituer à la commune dans la réalisation de l'opération d'aménagement qui justifie cette acquisition. Le prix d'achat de la menuiserie devrait être de 10 000 €.

Pour 2024 le conseil municipal va plancher sur les énergies renouvelables avec l'étude de faisabilité de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente et éventuellement sur le hangar communal afin de diminuer le coût énergétique de la salle polyvalente.

La population de Theneuille est d'environ 360 habitants, soit une baisse de - 1%. Nous n'arrivons pas à inverser la courbe malgré une dynamique immobilière qui a vu le nombre de ventes de maisons augmenter.

Afin de palier au manque de secrétaires de mairie, la commune a répondu favorablement au Centre de Gestion pour former un stagiaire à partir du 15 janvier 2024. Muriel lui apportera son expérience et l'aidera à appréhender les différentes tâches liées à son poste.

Le site internet de la commune est opérationnel depuis cet été, et sa mise à jour se fera en même temps que la rédaction du bulletin municipal.

Bienvenue à toutes les personnes qui ont rejoint Theneuille en 2023.

Enfin, je remercie le personnel communal, le conseil municipal, le CCAS, les associations et tous ceux qui œuvrent pour la commune.

Encore une fois : Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Denis CLERGET



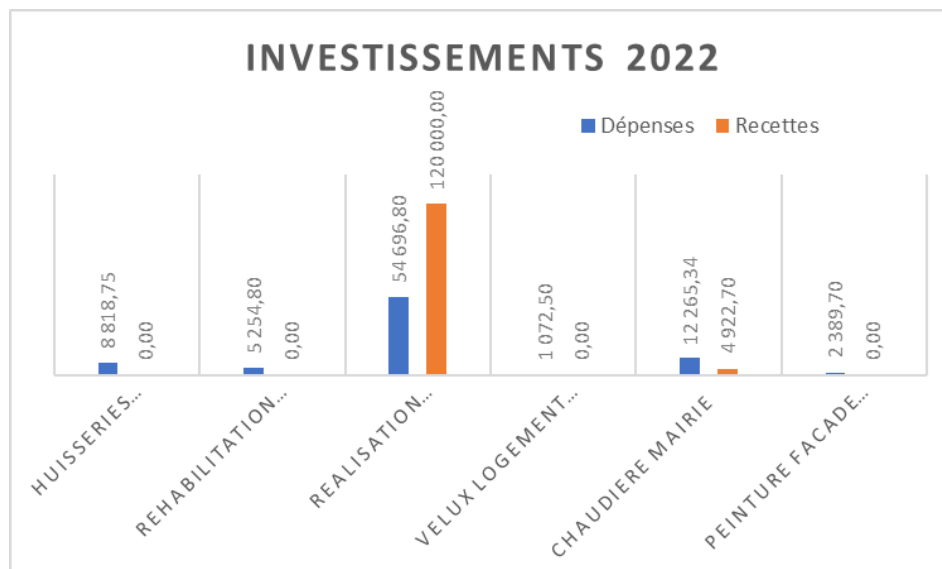
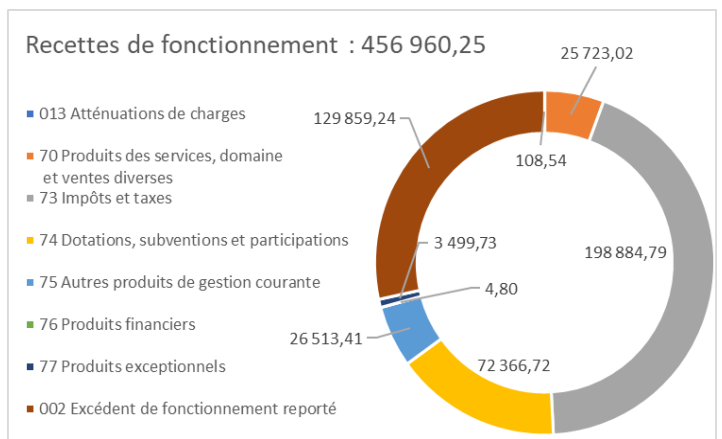
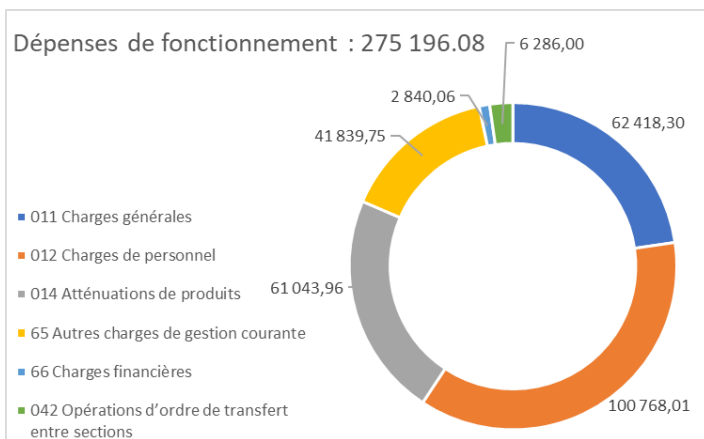
# Les finances de la commune

## Le Budget

Comme chaque année, nous vous présentons les réalisations du budget 2022 appelées compte-administratif et ensuite les prévisions budgétaires pour 2023. La commune a clôturé l'année 2022 avec

un excédent de fonctionnement de 181 764 € et un déficit d'investissement de 19 897 €. Elle affiche donc un résultat positif de 161 867 € qui est reporté sur l'exercice de 2023.

## Le compte-administratif 2022

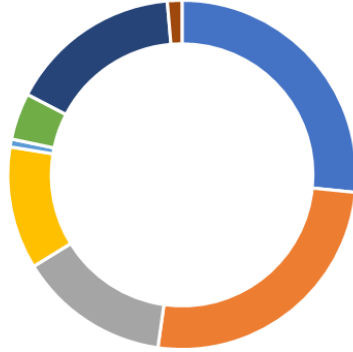


# Les finances de la commune

## Les prévisions budgétaires pour 2023

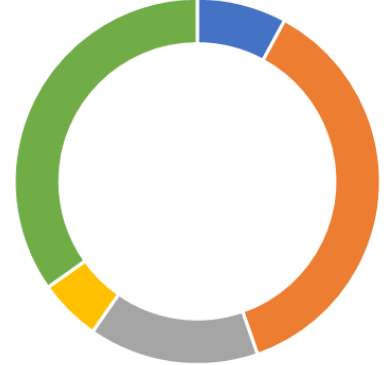
Dépenses de fonctionnement : 465 079 €

- 011 Charges générales
- 012 Charges de personnel
- 014 AC, FNGIR, FPIC
- 65 Gestion courante
- 66 Charges financières
- 022 Dépenses imprévues
- 023 Virement à la section d'investissement
- 042 Amortissements



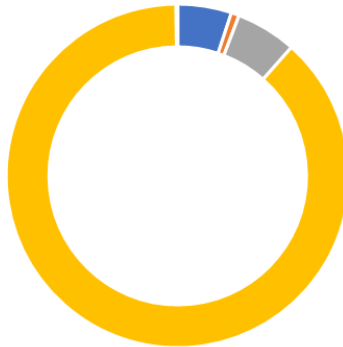
Recettes de fonctionnement : 465 079 €

- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Loyers
- 76 Produits financiers



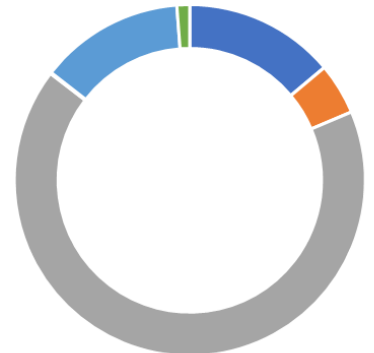
Dépenses d'investissement : 535 804 €

- Emprunts
- Site internet
- Aménagt intérieur gîte + matériel esp verts
- Travaux gîte
- Dépenses imprévues



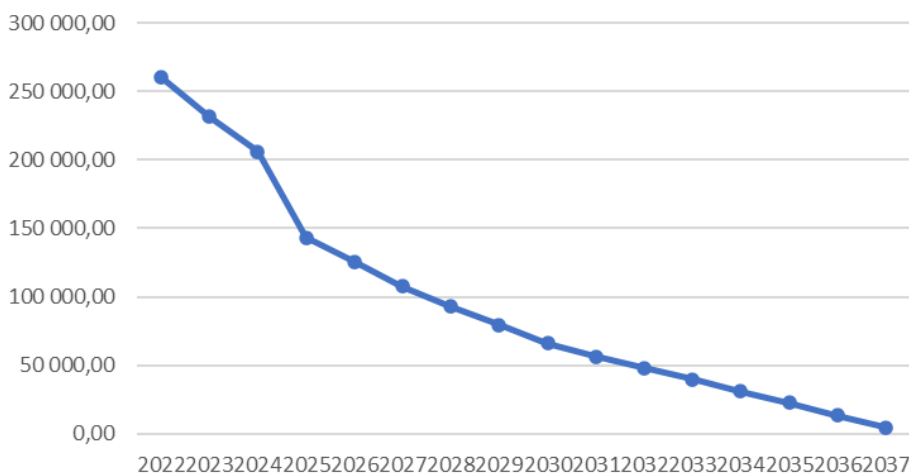
Recettes d'investissement : 535 804

- Virement de la section de fonctionnement
- FCTVA et excédent fonctionnement capitalisé
- Subventions d'investissement
- Cautions reçues
- Excédent report 2022
- Amortissements



## Situation des emprunts

Capital restant dû



# Les décisions du conseil municipal

L'entreprise ONET est maintenant chargée de l'entretien des vitres de la salle polyvalente.

La commune a participé aux frais de la classe de neige pour un élève de Theneuille scolarisé au collège de Bourbon l'Archambault via le syndicat de ce collège.

Elle adhère à l'EPF (Etablissement Public Foncier) avec le projet d'acquisition de la grange jouxtant la cure devenu « Gîte de la Cure ».

Un rétroprojecteur, un écran et un ordinateur portable ont été achetés.

Cécile Grech a été recrutée cet été afin d'assurer l'accroissement de travail généré par la belle saison pour l'entretien des espaces verts.

Pour remédier à l'interdiction d'utiliser des herbicides, le choix des élus s'est porté sur l'acquisition d'un désherbeur thermique à air pulsé, ce qui représente beaucoup plus de temps à passer pour un bourg et des trottoirs propres.

En ce qui concerne les taxes le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé :

- de maintenir le taux d'imposition voté en 2021 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 32,06 %,
- De maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 31.55 %,
- Et de maintenir le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 18,9 %.

En ce qui concerne la cure : les travaux intérieurs sont maintenant terminés et 2024 sera l'année de l'aménagement extérieur. Le jardin sera agrémenté d'une haie et d'arbres, table et bancs seront installés.

La cure est maintenant devenu un beau gîte, dénommé « Gîte de la Cure », référencé 3 épis chez les « Gîtes de France » à qui le conseil municipal a confié la gestion comprenant la prise des réservations et le paiement des séjours. La commune se réserve quant à elle l'accueil des visiteurs pour la remise des clés à l'arrivée et au départ, ainsi que le ménage et l'entretien du linge

de maison. Dès sa mise en ligne il a été réservé, et un groupe de personnes est venu pour les fêtes de fin d'année.

Si vous n'avez pas pu visiter le gîte lors de ses portes ouvertes, une série de photos jointes dans ce bulletin vous permettra de vous en faire une idée.

Pour la location du gîte, il faut appeler les Gîtes de France au 04 82 75 68 56 ou par internet au [www.gites-de-France-allier.com](http://www.gites-de-France-allier.com).

Des tarifs ont été votés pour la vaisselle et le petit matériel de la salle polyvalente : trop de casse et de manques, surtout lorsque l'on considère que la vaisselle est gracieusement prêtée ! Ci-dessous les tarifs :

A l'unité	€	A l'unité	€
Assiettes creuses	2.50	Grandes tasses	2.00
Assiettes plates	2.70	Petites tasses à café	1.45
Assiettes à dessert	2.50	Grand saladier inox	8.00
Fourchettes	2.00	Autres saladiers	6.00
Couteaux	3.50	Plats inox	6.00
Grandes cuillères	2.00	Panière inox	5.00
Petites cuillères	0.50	Pichets inox	10.00
Panier à couverts + couvercle	12.00	Casseroles	10.00
Verre Limonade	1.00	Plateaux	5.00
Ballon 14 et 15 cl	2.00	Planches à découper	5.00
Verre Princessa 14 cl	2.50	Bouilloire	20.00
Verre Princessa 19 cl	2.80	Cafetière	30.00
Verre Princessa flûtes 15 cl	2.60	Percolateur	80.00
Louche	5.00	Pelle à tarte	5.00
Fouet	5.00	Maryse	5.00
Très grande cuillère	5.00	Décapsuleur	5.00
Très grande Fourchette	5.00	Tire bouchon	5.00
Couteau à pain	5.00	Ouvre boîte	5.00



# Les décisions du conseil municipal

## Les travaux de voirie :

Comme annoncé sur le dernier bulletin, les travaux de voirie goudronnée 2023 avaient été cumulés avec ceux de 2022. Il n'y a donc pas eu de réfection de nos routes en 2023.

Pour 2024, le Syndicat des chemins d'Ygrande, auprès duquel la commune adhère, a établi plusieurs devis. Sachant que la somme dédiée à la voirie est de 38 500 €/an, nous devons faire un choix selon l'urgence des travaux, la sécurité, le trafic et la pérennité des travaux engagés. En effet, faut-il refaire un goudron ou entretenir un chemin si, dans les mois suivants, ceux-ci sont à nouveau dégradés ?

Sur les chemins pierrés ou en herbe, dans le cadre de la randonnée pour la fête de la Saint-Pierre, le Syndicat des Chemins d'Ygrande a débouché le chemin reliant « Le Goutât » à la Garde. Le sentier reliant Ragot à la route de Fitaudière a été rouvert et la passerelle sur la Bieudre réparée.



Pour protéger et faire vieillir notre voirie, chacun d'entre nous peut, par un petit geste, renvoyer les eaux pluviales vers les fossés ou bien signaler en mairie les lieux qui posent problème.

Chemins de randonnée : vous serez tous invités à participer à leur entretien lors d'une journée organisée par la mairie qui sera suivie par un repas partagé.



## Etat civil 2023



Noélie NOYON, le 04/10/2023



Céline KNALL-DEMARS et Francine MORDRET le 19 mai 2023



Marguerite ALADENISE,  
André BECK,  
Gaston et Odette BERTHOMIER,  
Madeleine GOZARD,  
François DUVALLE,  
Marc FALATIK,  
Danièle GOUY,  
Ronald HOCTIN-BOES,  
Jean-Luc JEANTON,  
Maïté LEGROS,  
Dany VERMEERSCH.

## Le fleurissement

Un casse-tête ... comment fleurir un village et limiter l'usage de l'eau ? Jardinières et pots nécessitent des arrosages réguliers et contraignants, mais impossible d'implanter des végétaux en pleine terre sur le parvis de l'église, de la mairie et des places. Faut-il les supprimer et se priver de fleurs ?



Les boutures de rosiers d'Isabelle Chevallier-Chaponneaux sont chaque année plus belles et fleuries. Le mur du cimetière est embelli !



Commune de Theneuille, Février 2024



# Présentation du Gîte de la Cure



AVANT

Prévu pour dix personnes, pouvant en recevoir 12, le Gîte de la Cure est lumineux, accueillant et pratique.



APRES

Et voici quelques photos pour vous en faire une idée.



# Présentation du Gîte de la Cure



Les travaux ont commencé courant septembre 2022 et ont pris fin le 29 septembre 2023. Délais tenus !!

Commune de Theneuille, Février 2024

Page 12

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2024**, entre en vigueur la loi AGEC obligeant tous les usagers à composter les matières organiques produites dans leur foyer. **Plus aucune matière compostable ne devra être mise dans les bacs gris.** Beaucoup d'usagers pratiquent déjà le compostage et cela depuis plusieurs années. Je les en félicite. Cette pratique a l'avantage de soulager non seulement les bacs roulants gris mais aussi le budget du SICTOM, l'enfouissement étant de plus en plus onéreux. Il est par conséquent primordial d'adopter ce mode de traitement qui a comme définition que tout produit qui vient de la terre retourne à la terre pour l'enrichir et la rendre plus productive.

Dans les communes, certains propriétaires n'ont pas de foncier et ne peuvent faire l'acquisition d'un composteur. Pour eux, le SICTOM va mettre en place **des composteurs partagés** dont le dimensionnement sera adapté au nombre d'habitants concernés. Il va de soi que les communes auront la responsabilité des usagers qui accéderont à ces composteurs. Le SICTOM prendra à sa charge le bon fonctionnement du compostage en dédiant un agent à cette tâche.

**Les Points Propres ont été supprimés** dans toutes les communes car soit ils ressemblaient à des mini déchetteries soit le tri

des bacs jaunes y était de mauvaise qualité. Certains objets se retrouvent d'ailleurs dans les bacs jaunes de manière récurrente comme par exemple les cassettes vidéo. Certes, c'est du plastique mais ce n'est pas de l'emballage. Elles n'ont donc rien à faire dans les bacs jaunes où elles causent de gros désagréments. En effet, arrivées au centre de tri de Chézy, les bandes se déroulent sur le tapis de tri, se mettent devant certaines cellules et perturbent tout le processus en générant des arrêts. Les piscines en plastique, les bâches de grandes dimensions, les plastiques d'enrubannage et les filets qui entourent les bottes de fourrage sont aussi des perturbateurs qui n'ont pas leur place dans les bacs jaunes. Tous ces objets finissent en refus de tri, partent à l'incinérateur de Bayet à 235€ la tonne. Et c'est le SICTOM qui paye la facture, c'est-à-dire vous.

Toujours dans l'objectif de maîtriser nos contraintes budgétaires en réduisant l'impact financier des erreurs de tri, nous avons procédé à **une généralisation des bacs de collecte individuels.** Partout où nos bennes à ordures ménagères peuvent passer, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels. En revanche, là où nos camions 26 tonnes sont dans l'impossibilité de circuler, les bacs collectifs ont été maintenus

mais des serrures y ont été installées et des clés distribuées aux habitants concernés. Il n'était plus admissible que les efforts de la majorité soient « gâchés » volontairement ou non par l'insouciance, voire le laxisme des autres, et notamment des « gens de passage »

Dans le même esprit, des **cartes d'accès ont été distribuées aux usagers des communes** adhérentes au SICTOM de Cérilly, propriétaire des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Cela a permis de constater une diminution significative du nombre d'usagers et d'entreprises fréquentant ces deux sites. Preuve que beaucoup de personnes venaient en déchetterie alors qu'elles ne faisaient pas partie du SICTOM de Cérilly.

Toutes ces mesures mises bout à bout peuvent apparaître inutiles et contraignantes. Mais soyez assurés que notre seule préoccupation est de vous offrir un service public de qualité, respectueux des lois et au meilleur prix. Pour y parvenir, nos efforts ne sont et ne seront pas suffisants. **Sans votre concours, rien n'est possible.** Alors, je compte sur vous.

Bernard Tigé,  
Président du SICTOM de Cérilly



# La Vie Communale

## Fête de la Saint-Pierre

Notre Fête de la Saint-Pierre a commencé par un ciel changeant, nuages et fraîcheur, qui n'a pas rebuté les premiers marcheurs dès 8 heures pour totaliser une cinquantaine de participants.

Cette année deux parcours inédits étaient proposés : 8,5 Kms et 13,3 Kms où deux points de ravitaillement étaient installés à mi-chemin pour se désaltérer et manger afin de reprendre des forces.



Ensuite c'est enchaîné le traditionnel apéritif offert par la municipalité qui a rassemblé une centaine de personnes. Chacun s'est installé sous les barnums ou à côté pour le pique-nique tiré du sac. Des barbecues étaient à disposition pour cuire côte-



lettes et saucisses. La Buvette du Comité des Fêtes proposait des barquettes de frites, des andouillettes et des boissons.



Cette belle journée s'est poursuivie en chansons et danses, animée par le groupe « LES GROSSISTES » ; sans oublier les promenades en calèches tirées par les chevaux de Jean-Pierre LANGLOIS et André JUGE dans les rues du bourg.

Sans oublier trois visites : la première dans la salle des fêtes où l'exposition « les 100 ans de l'école » était organisée par Hervé DESCHET et Alexandre



BESSARD ; puis la seconde porte-ouverte dans l'ancienne école derrière la mairie avec l'exposition de l'Atelier d'Ar préparée par Roselyne SYLVAIN et puis la troisième visite chez les maquettistes de Jean BASTIDON.



La fête s'est achevée en fin d'après-midi, encore une journée bien remplie où chacun a pu se retrouver et passer un bon moment en plein air.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des bénévoles et le conseil municipal qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de bonne humeur.

RENDEZ-VOUS EN 2024 !



# La Vie Communale



Organisée les 01 et 02 Juillet 2023 à la salle, l'exposition « 100 ans de l'école de Theneuille, plus de 150 personnes ont redécouvert les souvenirs de leur scolarité theneuilloise.

Joie, émotion et anecdotes ont agrémenté ces deux journées avec parfois de touchantes retrouvailles .



Commune de Theneuille, Février 2024



## Remise des dictionnaires aux 6èmes

Le jeudi 6 juillet, une vingtaine de futurs collégiens de Cérilly, Le Vilhain, St-Caprais, Le Brethon et Theneuille ont été invités avec leurs parents dans la salle d'Honneur de la mairie de Cérilly pour leur remettre un dictionnaire Larousse et une clef USB.

Cette année Toinon MARTINAT, Héloïse PERRIN et Arthur PINET sont nos futurs collégiens.

Messieurs les Maires Fabien THEVENOUX, Kamel AMARA, Bernard MOLLO, Denis CLERGET, les élus et Madame la directrice de l'école primaire, Béatrice LIMOGES-BOUCHERAT, accompagnée du personnel scolaire étaient présents. Ils ont félicité les élèves en leur souhaitant une bonne rentrée au collège, en les encourageant pour cette étape scolaire comportant certains changements et une nouvelle organisation du travail.

Un rafraîchissement accompagné de douceurs a clôturé cette petite cérémonie qui fut l'occasion d'échanges moins formels.



## 10ème Marché d'Eté

Le 13 Août 2023

Ce 10<sup>ème</sup> rendez-vous a attiré plus de visiteurs que l'an passé, et les producteurs locaux ont régalé.

Plus d'une douzaine de producteurs et de marchands se sont retrouvés sur la place de la mairie.

Le savoir-faire et la qualité étaient au rendez-vous ce dimanche 13 août : charcuterie, boucherie, pâtisserie, fromages, glaces artisanales, primeurs, gaufres, miel, buvette...

Nous remercions ceux qui, chaque année, ne manquent pas cette rencontre et espérons les revoir en 2024 avec d'autres stands aussi attractifs.



Commune de Theneuille, Février 2024

# La Vie Communale

Exposition :  
des maquettistes,  
de Jean Bastidon et  
de Roselyne SYLVAIN du  
22 au 24 Septembre 2023



Commune de Theneuille, Février 2024



# La Vie Communale

## Inauguration du Gîte de la Cure



Le 09 novembre 2023 à 10 h30 a eu lieu l'inauguration du gîte de la cure en présence de Messieurs le Sous-Préfet de Montluçon, du député, du sénateur, du président du Département, et celui du PETR, du représentant de la région et du président départemental des Gîtes de France, du président de la communauté de Communes du Pays de Tronçais et de nombreux élus, sans oublier l'architecte en charge du dossier.

Après la visite du gîte, un moment convivial a été partagé à la salle polyvalente.



# La Vie Communale

Le repas du CCAS , le  
09 Novembre 2023

Une cinquantaine d'Anciens de la  
commune à table.

Le traditionnel repas du C.C.A.S. s'est déroulé le  
jeudi 9 novembre à la salle polyvalente où  
Monsieur le Maire et les membres du C.C.A.S. ont  
accueilli leurs invités.

Le déjeuner, préparé par Gilles Friaud et son  
équipe, a été servi par le personnel communal et  
l'équipe du C.C.A.S.

La musique a fait son entrée avec notre DJ Robert :  
chants et rires ont retenti, et les plus courageux ont  
dansé oublier la traditionnelle « Chenille ».

Un moment vraiment agréable ! Les photos qui sui-  
vent parlent d'elles-mêmes ...

Un grand merci aux aides de cuisine, aux membres du  
CCAS, au personnel et à Robert pour le bon dé-  
roulement du repas.

Et c'est tard dans l'après-midi que chacun a rejoint  
son foyer en attendant de se retrouver l'année pro-  
chaine.





# La Vie Communale

## Cérémonies





## La Sainte Barbe à Theneuille



Voici des nouvelles de votre centre de secours.

Les pompiers de Cérilly ont effectué 204 sorties en 2023. Ce chiffre est élevé et s'explique par le fait que, de plus en plus, les sapeurs-pompiers pallient les carences de nombreux services. Pour rester opérationnels et tenter de répondre au mieux à vos sollicitations, nous sommes 16 actuellement, dont des étudiants qui ne sont pas présents la semaine. Malgré l'incorporation de 2 nouvelles recrues au début de l'année le centre de secours est clairement en sous-effectif.

C'est pourquoi je profite de cet article pour passer un appel. Femmes ou hommes de 17 à 50 ans, venez nous rejoindre ! S'engager chez les sapeurs-pompiers, c'est se rendre utile à la population et partager une expérience qui va vous changer la vie. Pour les nouveaux

arrivants dans la commune, c'est le moyen idéal de s'intégrer et de tisser des liens forts avec les pompiers et leurs familles.

Notre école de jeunes sapeurs-pompiers entame sa 3ème année. Ils sont actuellement 8 élèves qui représentent l'avenir et nous prouvent que la vocation et l'engagement sont des valeurs portées par la jeunesse.

Enfin, l'ensemble des pompiers de Cérilly tient à vous remercier pour la qualité de votre accueil, pour la gentillesse dont vous faites preuve lors de nos rencontres, aussi bien en intervention que lors de nos activités associatives ou nos tournées de calendrier.

**Que l'année 2024 soit pour vous douce et agréable.**

Lieutenant Gervais, Chef de centre de Cérilly



Commune de Theneuille, Février 2024

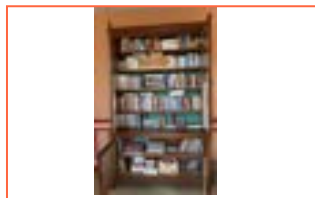
# Les Associations

## Les associations de la commune et leur contact



Roselyne SYLVAIN

Tél 06 72 31 37 22



Catherine NOYON

Tél 04 70 67 57 65

**Brisée Bourbonnaise**

Philippe CHAZOT , André VILPREUX

Tél 06 79 23 66 45



Claudette BROCHARD

Tél 04 70 67 58 27



Isabelle AURAT MAZERON

Tél 06 32 56 84 15



Claude POUPARD

Tél 06 30 54 24 78

Aux Saveurs de  
Theneuille

Julien DURIN

Tél 06 84 29 01 36



Nathalie PASQUIER

Tél 06 89 42 12 49



Aurélien BORDESSOULLES

Tél 06 19 22 74 73



Pascale BORGIE

Tél 07 68 22 85 28

# La vie des associations



**Ça clic'net à Theneuille**  
association loi 1901

**6 Place de la Mairie  
03350 Theneuille**

Tous les mardis nous nous rassemblons de 15 à 17 heures  
au rez-de-chaussée de la salle polyvalente.  
Toutes les personnes intéressées peuvent nous rejoindre.

Contacts : ☎ : 04 70 67 55 78  
[caclignetatheneuille@orange.fr](mailto:caclignetatheneuille@orange.fr) 📧



Nous proposons des initiations à des  
débutants ainsi que des étapes  
De perfectionnement et des aides  
Ponctuelles.



Nous vous accueillerons avec plaisir.  
Café , thé et petites friandises vous y attendent.



## La Bibliothèque de Theneuille

Dany VERMEERSCH faisait vivre la bibliothèque. Une vraie passionnée de lecture !

Cette année Dany VERMEERSCH nous a quittés prématurément et elle nous manque beaucoup. Bénévole, vraie passionnée de lecture, elle aimait partager son amour pour les livres. C'est ainsi qu'elle est devenue responsable de la bibliothèque de Theneuille, donnant de son temps depuis de

nombreuses années. Elle conseillait les lecteurs dans leurs choix, proposait et partageait ses lectures, n'hésitait pas à prendre du temps pour rendre service.

Merci Dany pour tous ces bons moments passés ensemble ! Tu es toujours avec nous.



Les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque ont changé comme suit :

Elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11 heures à midi.

N'hésitez à en franchir le seuil, Catherine vous recevra, vous serez bienvenus.

## QUAND LA TRADITION RASSEMBLE La saison des veillées a redémarré

**VALIGNY** Le Foyer Rural de Valigny a accueilli la veillée à l'ancienne, organisée autour des amis de Jacques Choquet à la salle socioculturelle.

**D**epuis plus de 35 ans, Jacques Choquet et son épouse Geneviève organisaient, tous les quinze jours, de novembre à mars, de véritables veillées comme autrefois à l'orée de la forêt de Tronçais, entre Valigny et Isle et Bardals, dans une ravissante maison ayant conservé son authenticité bourbonnaise. Depuis deux ans, cette tradition se pratique maintenant tour à tour dans les salles des fêtes de Theneuille, d'Isle et Bardals et de Valigny, comme ce vendredi soir de début décembre, où le Foyer Rural de la commune avait organisé cette veillée. Le principe est simple: vient qui veut, quand il veut et tout le monde apporte quelque chose à manger afin de terminer la soirée dans une joyeuse ambiance.

### UN VANNIER DE TRADITION

Durant la première partie de ces assemblées, chacun se consacre à l'activité qui lui convient, certains jouent aux cartes, d'autres font du tricot ou lisent. Mais il est une activité qui rassemble immuablement de nombreux adeptes depuis l'origine : la vannerie. En effet, depuis très longtemps, Jacques Choquet maîtrise sur le bout des doigts cette



Jacques Choquet transmet avec beaucoup de plaisir son savoir-faire au cours de veillées à l'ancienne.

activité pour laquelle ses talents sont renommés loin à la ronde. Un couteau bien affûté, un sécateur, voilà tout ce dont il a besoin pour pratiquer son art. « Un vannier de tradition », comme il se qualifie lui-même. « Au départ, des personnes m'ont demandé de leur apprendre

à confectionner des paniers. Je leur ai dit de venir à nos veillées d'hiver et, depuis, celles-ci sont régulièrement fréquentées ». Comme ce soir-là, à Valigny, où une vingtaine de personnes était installée autour de la table. Certains viennent parfois de plus de 60 km pour perfec-

tionner leur pratique de la vannerie.

### LAMI DES ABEILLES

Jacques ne compte plus les différents types d'objets en osier qu'il a confectionnés. Y compris des « maisons pour les abeilles ». « Les abeilles me parlent, je vis en communion avec elles, ce sont elles qui me portent et c'est pour elles que je continue d'exercer et de transmettre cette pratique. Il y a quelques années, celles-ci m'ont interpellé pour que je leur fabrique une ruche qui corresponde au mieux à leur bien-être ». Mettant à profit ses compétences en vannerie et en travail du bois, il se met de suite à l'ouvrage et réalise des « maisons pour abeilles » n'ayant rien à voir avec les ruches modernes. « Je me suis inspiré du modèle des ruches cévenoles, avec un cadre en haut qu'on peut prélever sans ouvrir totalement ». Non pourvues de cadre, ce sont les occupantes elles-mêmes qui édifient les supports pour recevoir le miel. Mais, summum du raffinement, les troncs sont superbement décorés de marqueterie représentant, pour certaines, des orchidées, autre passion de l'artiste qui en cultive plusieurs espèces dans sa serre chauffée tout exprès. Son prochain défi : installer une ruche sur le toit de la cabane où il dort !

# La vie des associations

## Bilan 2023 de l'association Par d'ssus la BOUCHURE



Cette année encore, l'association Par d'ssus la Bouchure a continué à faire vivre ses objectifs initiaux : rencontre, partage et ouverture. Elle s'appuie sur ses adhérents tout en étant ouverte sur l'extérieur, avec des événements publics.

Au cours de l'année 2023, ont été proposés comme de coutume, concerts, théâtre, conférence, braderies et cinéma. Dans l'esprit de partage de cette association, ces événements permettent (souvent autour d'un repas partagé) des rencontres avec les artistes et également avec le public qui le souhaite.

Petit rappel : l'association n'est pas organisatrice de manifestations ; elle accueille les propositions de ses adhérents. Par ailleurs, pour les seuls adhérents, ont lieu des randonnées, des soirées jeux de société, après-midi « tricot », partage de repas autour d'une table ou encore partage de lecture.

Nous remercions chaleureusement la municipalité de Theneuille pour son aide logistique dans nos activités tout au long de l'année (prêt de la salle polyvalente). Cette aide nous permet d'organiser plus sereinement certains événements publics.

L'association a atteint un effectif de 80 adhérents, avec de nouveaux venus. Le montant de l'adhésion est passé à 15€ afin de mieux couvrir les charges.

N'hésitez pas à pousser notre porte !







## POMONE BOURBONNAISE

### Les Croqueurs de Pommes

#### De l'Allier



L'arbre fruitier est un être vivant : il naît à partir de son noyau ou de son pépin que l'on introduit dans le sol ou qui y vient spontanément porté par le vent ou les oiseaux.

Cette jeune plante est appelée **franc** : elle a besoin pour sa croissance d'être nourrie, ce qu'elle fait par ses racines qui puisent les éléments nutritifs présents dans le sol ou que l'on doit apporter car très souvent insuffisants. Les trois principaux sont : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse, présents dans le fumier de ferme et autres compostes. Elle demande également de la boisson : en lui apportant l'eau qui lui est nécessaire et de manière importante les premières années de vie et notamment par les températures élevées de nos étés. Cette alimentation permettra à la sève brute puisée par ses radicelles de migrer par l'au-

bier jusque dans les feuilles où elle subira sa transformation en sève élaborée qui redescendra par le liber et générera la croissance de l'arbre .

Ces arbres , êtres vivants, ont également une fonction très importante : la respiration , ils ont la faculté d'absorber le gaz carbonique par leurs feuilles et de le transformer en oxygène puis de le rejeter dans l'atmosphère sous l'effet de la photosynthèse , opération chlorophyllienne . Ce gaz indispensable à l'homme est donc généré grâce à nos arbres .

Ces quelques mots pour dire de prendre grand soins de ces arbres fruitiers, d'éviter les agressions de toutes sortes et notamment des outils rotatifs : la récompense ne tardera pas avec la production de fruits juteux et goûteux .





# La vie des associations



C'est une chose de manger  
5 fruits et légumes par jour...

Cela en est une autre et c'est  
complémentaire de pratiquer 1 à 2 séances  
d'entretien gymnique par semaine avec

## **GYM POUR TOUS CÉRILLY-THENEUILLE**

Avec l'aide, les conseils, l'animation  
tonique et éclairée, la bonne humeur sans faille de  
MARIE- CHRISTINE, le groupe se réunit :

- les lundis de 18h à 19h au Dojo à Cérilly
- les mercredis de 18h à 19h à la salle polyvalente de Theneuille.

Les salles sont accueillantes, spacieuses et chauffées ;

Du matériel est à disposition de  
l'animatrice pour diversifier les séances.

Par ailleurs, notre association a participé à nouveau  
activement à la journée  
Téléthon à Cérilly le dimanche  
10 décembre 2023.

Des activités et rassemblements  
conviviaux sont proposés courant de  
l'année :

- le partage de la galette des rois en début d'année.
- un dîner en avril 2024 au restaurant.
- En 2023, une sortie touristique préparée par Mireille et Michel, suivie d'un pique-nique partagé, nous a permis de découvrir le bec d'Allier à pied et les écluses du Guétin en croisière promenade. En 2024, une autre destination est à définir.
- Le tirage d'une tombola « panier gourmand fête des mères » a eu lieu fin mai 2023 récompensant l'une d'entre nous. Et le tirage de la tombola « panier garni de Noël » a été remporté par Gabin Renier.

**Bienvenue à tous nouveaux adhérents, désireux  
de lutter contre la sédentarité et l'isolement, à  
proximité et dans la bonne humeur partagée.**

**Renseignements complémentaires  
auprès d'Isabelle A. MAZERON  
au 06 32 56 84 15**

# La vie des associations

## Atelier d'Ar

est une association d'éducation populaire qui a pour but la promotion de l'art et de la culture en milieu rural.

A l'atelier, vous arrivez soit avec votre projet, soit vous suivez la progression des exercices proposés.

Roselyne Sylvain, artiste animatrice d'ateliers d'arts plastiques vous accompagne tout au long des étapes de réalisation de vos Dessins / Peintures / Modelages

en cours hebdomadaires :  
les mardis entre 14h15 et 17h15  
les mercredis entre 14h et 17h  
en stages ponctuels pendant les vacances scolaires.

pour tous renseignements, contacter  
Roselyne Sylvain : 06 72 31 37 22  
mail : [sylvain.roseline@orange.fr](mailto:sylvain.roseline@orange.fr)

site internet : [www.roselynesylvain.book.fr](http://www.roselynesylvain.book.fr) ( en page d'accueil, cliquez sur mes Cours et Stages )



Commune de Theneuille, Février 2024





## BILAN 2023

Bienvenue à Adrien et Cassandra, nouvelles recrues du comité.

3 événements ont marqué l'année 2023. La randonnée, le Méchoui et la brocante

### La randonnée :

110 marcheurs et 50 cyclistes se sont donnés rendez-vous sur différents parcours. Un véritable succès pour une première avec toutefois des améliorations à apporter pour les éditions à venir.

### Le méchoui :

Ce fut un franc succès avec 117 repas servis avec un très bon retour sur la qualité du méchoui et cela grâce à Sylvain.

### La brocante

Une soixantaine d'exposants ont pris place dès 6h du matin. Belle journée pour l'ensemble des exposants.

### Evénements 2024 connus à ce jour :

18 février: concours belote

12 mai : randonnée et repas champêtre

15 septembre : brocante

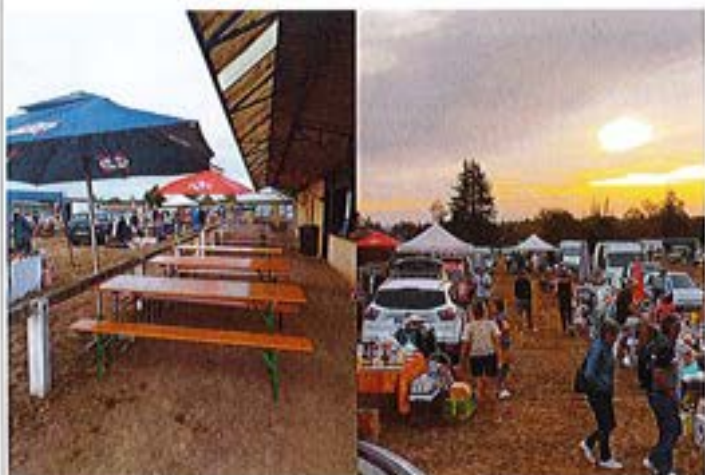
## La randonnée

Malheureusement, aucune photo à disposition

## Méchoui



## Brocante



# La vie des associations



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE THENEUILLE

**Notre histoire...** Il y a une trentaine d'années, des habitants de Theneuille constataient le délabrement progressif de l'église romane du village ; sous l'impulsion de Mr François Civreis, il est alors décidé de créer une association visant à lancer la restauration de cet édifice. L'association pour la sauvegarde du patrimoine historique de la commune de Theneuille était officiellement créée le 2 juillet 1990 et reconnue d'intérêt général en date du 31 janvier 1991.

Les contraintes administratives et les freins à différents niveaux ont nécessité démarches et dialogues ; aussi, ce n'est qu'en l'an 2000 que la restauration du clocher est inscrite au titre des actions prioritaires du programme des travaux par la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne.

Les travaux pour la restauration de l'église sont réalisés de 2001 à 2003. Le 14 août 2004 a lieu l'inauguration officielle de l'opération avec une assemblée générale de l'association suivie d'une célébration d'action de Grâce et d'un récital de la soprano Lucie Mouscadet accompagnée par deux musiciens (hautbois et piano).

## Et aujourd'hui ?

Après la covid et la disparition de membres de l'association, il paraît important aux personnes présentes à l'assemblée générale de l'association, de lui donner un second souffle en centrant ses activités **sur tout ce qui touche à la mémoire du village** et en faisant vivre notre belle église romane par l'organisation de concerts.

## Qu'est-il prévu pour l'année 2024 ?

### Remplacement de la Croix du bouis



« Ancienne croix du bouis »



« Nouvelle croix du bouis »

Elles guident le voyageur, le protègent de l'inconnu et des mauvaises rencontres... Ces croix, témoignages de notre histoire et si présentes dans notre commune, disparaissent peu à peu, érodées par le temps ou envahies par les broussailles.

L'association souhaite valoriser ce patrimoine et contribuer à sa préservation.

Trop endommagée pour être restaurée, la croix du bouis sera remplacée au printemps par une nouvelle croix sur le modèle de la croix « aux prêtres ».

### Concert polyphonique le 22 juin

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 22 juin 2024 à 20H30 à l'église de Theneuille** pour un concert proposé par l'ensemble polyphonique FIN'AMOR. Une trentaine de choristes feront résonner leurs voix dans notre magnifique église romane.

Dès sa fondation, Fin 'Amor s'est orienté vers le répertoire polyphonique à quatre voix mixtes puisé dans les œuvres sacrées et profanes de la Renaissance et du Baroque français et étranger. Progressivement, l'ensemble a enrichi son répertoire avec des morceaux de la période classique et des gospels. Fin 'Amor a tout d'abord animé le Bocage bourbonnais par ses toutes premières prestations puis a franchi les frontières cantonales (Chateloy, Montmarault, région moulinoise), départementales (Chazeron, Mozac, Artonnes) puis nationales et internationales.

### Vous souhaitez contribuer à la sauvegarde du patrimoine historique de Theneuille ?

Contactez-nous au 07 68 22 85 28

Georges BERGER – Pascale BORGIES – Hervé DESCHET – Caroline CIVREIS – Geneviève AURAT

## Aux SAVEURS de THENEUILLE

La Ferme Gourmande a cessé son activité fin 2023.

**Aux Saveurs de Theneuille** reprend le flambeau avec une nouvelle équipe et de nouveaux projets.

Nous vous accueillons tous les vendredis soirs aux horaires habituels de 16 heures 30 à 18 heures 30, avec une perspective d'ouvrir le samedi matin aux beaux jours.

Une journée porte ouverte sera organisée au printemps 2024.

Nous nous présentons ci-dessous :

- **Julien DURIN** - Président - Tél 06 84 29 01 36 - Producteur de fromages de vache et de chèvre, œufs et volailles sur commande,
- **Lucile BLANGY** - Tél 06 70 00 08 88 - La Ferme des Bonnots à Theneuille - Maraîchère,
- **Richard NEANT** - Tél 06 70 50 49 92 - Ferme des Grillons - Producteur de viande de porc bio,
- **Audrey PASCAL** - Tél 06 71 85 16 90 - Gaec Pascal - Producteur de fromage et de yaourts de brebis,
- **Magali AMEVET** - Secrétaire - Tél 06 71 12 32 05 - Producteur de confiture,
- **Anne-Laure LAMBERT** - Secrétaire adjointe - Tél 04 70 66 26 53 - Savonnerie Belisama - Savons,
- **Ulrich FEHLMANN** - Tél 06 06 92 51 08 - Producteur de farines et huiles bio,
- **Corinne LAFORT** - Tél 06 19 21 43 51 - Les Jardins de l'essentielle - Produit des tisanes,
- **Yannick SOURIOU** - Tél 06 62 25 35 27 - La Caramellerie - Fabrique du caramel,
- **Peguy DUNAND** - Tél 04 70 66 10 83 - Fabrique des glaces et des yaourts de vache,
- **David MARTIN** - Tél 06 84 95 81 65 - Pain sur commande uniquement,
- **Olivier GILBERT** - Tél 06 64 53 94 54 - Miel - Apiculteur à Tortezaïs.

**Vous pouvez aussi nous joindre sur notre messagerie internet :**

**« [auxsaveursdetheneuille@gmail.com](mailto:auxsaveursdetheneuille@gmail.com) »**

**Nous serons heureux de vous rencontrer et espérons vous donner satisfaction.**

**Au plaisir de faire votre connaissance !**





Depuis le 03/12/2022, un bar restaurant et un atelier de gravure sur bois « La source des plaisirs » se sont ouverts à Saint Pardoux.

Le succès fut immédiat, les Theneuillois et les Theneuilloises furent nombreux à fréquenter le bar restaurant et à acheter les gravures réalisées sur place par le patron Patrick SIMON.

Cet établissement possède un grand parking, ce qui lui a permis d'accueillir de nombreuses voitures mais aussi des chevaux, des calèches tirées par des ânes...

Les clients disposent, en été, d'une grande terrasse qui leur permet de se rafraîchir ou de déguster l'un des succulents plats proposés.

En été vous pouvez vous y rendre les vendredi, samedi, dimanche et lundi de 10:30 h à 13:30 h et de 17:30 h à 21:00 h et plus, ainsi que le jeudi de 17:30 h à 21:30 et plus.

En hiver le vendredi, samedi, dimanche de 10:30 h à 13:30 h de 17:30 h à 21:30 et plus.

Mais Patrick et sa compagne Isabelle n'en resteront pas là. Ils ont comme projet d'ouvrir au même endroit une pizzeria. Ils sont d'ailleurs à la recherche de personnel pour l'exploitation.

Et ce n'est pas tout, l'ouverture d'une nouvelle salle de 140 m<sup>2</sup> pour des expositions artisanales et comme salle de restaurant en cas d'affluence, est envisagée.

La demande de plusieurs commerçants pour réaliser un marché local sur le grand parking de l'établissement « La source des plaisirs » est également à l'étude.

Bientôt un site internet s'ouvrira et vous permettra de visionner, d'acheter directement les gravures sur bois et de consulter les informations récentes du bar-restaurant. Il vous suffira de surfer sur <https://www.lasourcedesplaisirs.fr/>

Si vous n'avez pas encore rendu visite à Patrick et Isabelle, nous vous conseillons de le faire prochainement.





# Les activités présentes sur la commune

**Bar Restaurant « La Source des Plaisirs » à Saint-Pardoux :** Patrick et Isabelle SIMON, tél 09 71 72 86 28

**Avicultrice bio à Saint-Pardoux :** Stéphanie PERSONNAT, tél 06 33 60 59 93

**Aux Saveurs de Theneuille : magasin de producteurs,** Julien Durin, tél 06 84 29 01 36

**Ferme de Bonneau, Vente directe de viande limousine bio :** Route de Bonneau, Tél 07 84 37 88 32, magasin ouvert tous les samedis de 10h à 12h

**Fromages PAILLERET, à « La Garde »:** Florianne PAILLERET, tél 04 70 66 35 73

**Fruits et légumes bio :** « La Ferme des Bonnots » Lucile BLANGY, tél 06 70 00 08 11

**Plants de légumes et aromates bio « Les Plants de la Comète » à Bois Curé :** Corinne ESNEE, tél 04 70 67 93 99

**Dépôt de pain (sur commande), Place de l’Eglise :** Annie Juilliard, tél 07 60 45 95 76

**Charpente, Bois, Couverture et Zinguerie à « La Gare » :** Jean-Louis THOMAS, tél 04 70 67 54 97 - jusqu’au 30 Juin 2024

**Couverture Zinguerie au Vieux Ginçais :** Karl LAMBERT, tél 06 02 27 84 98

**Espaces Verts, Multi Services :** Claude POUPARD, tél 06 30 54 24 78

**Gravure et rénovation du petit patrimoine à « La Bigarne » :** Amandine POSTIC, tél 06 77 30 00 91

**Menuiserie bâtiment , rénovation à « Brezy » :** Eric FAGEL, tél 06 61 05 49 17

**Travaux agricoles, à « Les Terres qui tonnent » :** Didier MALTET, tél 04 70 67 50 69

**Savonnerie BELISAMA, « Le Vieux Ginçais » :** Anne Laure LAMBERT, tél 04 70 67 56 98

**Massages, kinésithérapie, « Les Tailles » :** Aurélie BORDESSOULLES, tél 06 19 22 74 73

**Chambres d’hôtes (2), La Ferme des Bonnots :** Christophe BLANGY, tél 06 77 15 24 38

**Chambres d’hôtes, Le Fabuleux Destin, « au Goutat » :** Luts et Els De MULDER De REUSE, tél 06 21 41 37 04

**Chambres (et Table) d’hôtes « La Perle Secrète » :** 1171, Route de Biozais 06 10 44 93 10

**Gîte communal de la Cure, 3 Route de Moulins :** Gîtes de France pour la réservation :

[www.gites-de-france-allier.com](http://www.gites-de-france-allier.com) ; Tél 04 82 75 68 56

**Guidage touristique-hébergement-réception Art Manoir, « Le château de la Croix » :** Claire ELIE, tél 06 59 40 43 57

**Cartomancie, « Les Ailes Dorées », à l’Etang Neuf**

Françoise PERRIN, tél 07 83 08 08 04, email : [contact@ailes-dorées.com](mailto:contact@ailes-dorées.com)

**Copie, vente et restauration de tableaux :** Claire ELIE, tél 06 59 40 43 57

**Gravure artisanale, magasin de vente, à Saint-Pardoux :** Patrick SIMON, tél 09 71 72 86 28



## LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

# LE MOT DU PRÉSIDENT

## de la Communauté de Communes

Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 s'est éteinte, une nouvelle année se déploie telle est une fleur encore en bouton. Janvier est la première page d'un livre dont les pages sont encore blanches, mais il faut se résoudre à « essayer les plâtres » de la tragédie du conflit israélo-palestinien et de la guerre en Ukraine. Encore impossible de laisser derrière nous tous ces drames humains et la tristesse qu'elle engendre. Nous sommes tous acteurs sur la piste des défis de ce monde incertain et angoissant avec la mise en jeu des sentiments de peur et de stupéfaction.

Que notre mission nous donne la force de supporter ce qui ne peut pas être changé et le courage de changer ce qui peut l'être ... Les mois à venir devront faire appel à beaucoup de vigilance et de sérénité de chacun d'entre nous au service de l'intérêt général.

La tourmente inflationniste, malgré une atténuation récente, a touché les plus démunis et, les élus locaux s'efforcent de réunir toute leur énergie pour fédérer les bonnes initiatives et bousculer les égoïsmes naturels. Nos cœurs et nos esprits nous poussent vers ceux qui souffrent et attendent de nous sollicitude et réconfort.

Je vous invite à réserver une pensée pour nos compatriotes disparus laissant en gage des souvenirs fraternels, et pour toutes les personnes malades ou encore vivant dans la solitude. Offrons également la bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre territoire.

Je souhaite remercier mes collègues du conseil communautaire ainsi que celles et ceux qui de près ou de loin sont attentifs à l'intérêt public dans les méandres des lois complexes et interprétatives. Sans oublier nos responsables administratifs et techniques dont l'action contribue, indéniablement, au rayonnement de notre Pays de Tronçais.

A la place qui est la sienne, l'équipe communautaire a encore pu se réunir et délibérer afin de poursuivre les actions pour faire progresser notre Pays de Tronçais. Nos réflexions, nos échanges et nos décisions offrent à notre collectivité le dynamisme et la vitalité au service de notre population.

D'hier à aujourd'hui, Tronçais apparaît comme un coin de nature d'une richesse agricole, forestière, touristique et artistique qui résonne fort et loin. Il s'agit d'un héritage prestigieux et précieux qu'il convient de préserver et de conforter pour continuer d'éclairer cette belle histoire locale. Répondre à une double injonction : investir pour la relance économique et préserver une gestion saine et efficace. Tous ces éléments conjugués participent à la prudence budgétaire qui devra être réitérée pour 2024 et 2025. Toutefois, à ce stade nous allons connaître la concrétisation de certains grands projets du mandat :

- La réhabilitation de l'école de Cérilly ;
- La consultation des entreprises pour la réhabilitation des campings d'Isle-et-Bardais et de Saint-Bonnet-Tronçais avec l'espoir de connaître le début des travaux durant le second semestre 2024 ;

- La consultation de l'architecte mais aussi le début des études pour la réhabilitation des écoles d'Anay-le-Château afin de procéder aux travaux en 2025 ;
- La consultation de l'architecte mais aussi le début des études pour la première tranche de travaux du Cap Tronçais afin de connaître une concrétisation en 2025 ;
- Bien évidemment comme tous les ans, la voirie constituera une part significative du budget de la communauté de communes ;
- La valorisation du Fond de la Cave dans le cadre de Forêt d'Exception® ;
- La signature de la Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle qui permettra à tous les habitants d'accéder à la culture et notamment aux enfants scolarisés dans nos écoles ;
- L'étude juridique sur la nouvelle exploitation des campings sera finalisée afin de modifier la gestion des campings d'Isle-et-Bardais et de Saint-Bonnet-Tronçais en vue de permettre une mutualisation des moyens via un établissement public industriel et commercial ;
- Les fonds de concours aux communes seront maintenus afin de financer les équipements communaux qui vous sont utiles quotidiennement.

Le président, Daniel Rondet



## QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

EVOLUTION DES CHIFFRES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | DU 01<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2023

**2020** AU 01/07/2020

TOTAL SECTION : 2 425 597 €



**2021**

TOTAL SECTION : 4 236 892 €



**2022**

TOTAL SECTION : 4 121 302 €



**2023**

AU 08/01/2023

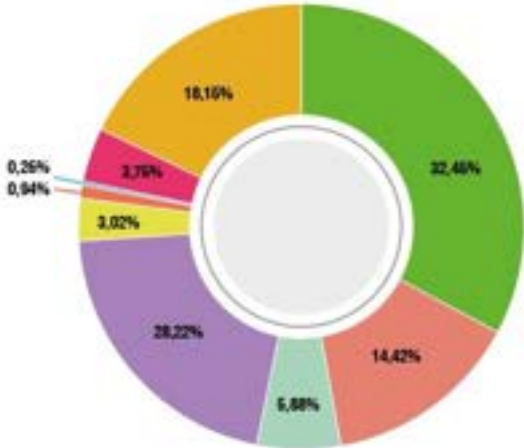
TOTAL SECTION : 4 004 896 €



# LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

## DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

**TOTAL SECTION : 14 788 687 €**



**POURCENTAGE DES COMPÉTENCES SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT 2020-2026**

### EVOLUTION DES CHIFFRES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | DU 01<sup>ER</sup> JUILLET 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2023

**2020** AU 01/07/2020

**TOTAL SECTION : 831 170,23 €**



**2021**

**TOTAL SECTION : 1 325 214,09 €**





# LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

**2022**

**TOTAL SECTION : 1 704 983,88 €**



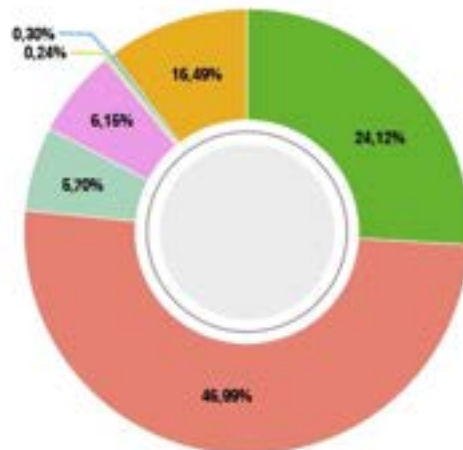
**2023** AU 08/01/2023

**TOTAL SECTION : 1 231 623,34 €**



## DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

**TOTAL SECTION : 5 092 991,54 €**



**POURCENTAGE DES COMPÉTENCES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT 2020-2026**

### Avant les lois Jules FERRY

Pendant la Révolution, en 1792, la Convention et en particulier Condorcet ont proposé de rendre l'école gratuite et obligatoire. Le projet était remarquable, mais la période trop instable n'a pas permis de le faire aboutir.

C'est en 1833, avec la loi Guizot, que les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation d'entretenir une école primaire gratuite. Avec 1082 habitants lors du recensement de 1831, Theneuille doit donc créer une école gratuite mixte.

En 1867, la loi Duruy rend obligatoire une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants. Lors du recensement de 1866, Theneuille compte 1 200 habitants et doit donc appliquer la nouvelle disposition. Une délibération du conseil municipal du 3 août 1867 : *”Jusqu'à présent, il a été pourvu au besoin de l'instruction des filles au moyen de l'école mixte qui existe et qui fonctionne actuellement. Il est évident que cette école mixte devra continuer à fonctionner jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à la création et à l'entretien d'une école spéciale de filles. La commune de Theneuille qui n'a aucune espèce de réserve et qui est obligée de pourvoir au moyen de centimes additionnels, a été successivement obligée de créer l'école communale qui existe, et dans ce moment elle fait construire à la suite de l'école communale un bâtiment destiné à agrandir cette école et à servir aussi pour la salle de mairie”.*

Cette délibération renseigne sur l'emplacement de l'école mixte, qui est d'ailleurs essentiellement une école de garçons, et sur celui de la mairie. L'un et l'autre paraissent se situer à leurs emplacements actuels.

En 1875, un bail est signé avec M. Sauty pour établir l'école communale de filles.

### Les lois Jules FERRY

En juin 1881, Jules Ferry, Président du Conseil et ministre de l'Instruction Publique décide d'instaurer la gratuité de l'enseignement primaire. Avant cette loi, 7 000 communes avaient opté pour la gratuité, ce qui à la lecture des délibérations, paraît être le cas de Theneuille. Pour imposer cette obligation à l'ensemble du territoire, il fallait inscrire le principe général de gratuité absolue dans la loi.

En mars 1882, Jules Ferry rend bien sur l'instruction obligatoire mais aussi laïque.

En milieu rural notamment, les lois Jules Ferry vont constituer un progrès considérable pour la généralisation de l'enseignement et en particulier pour la scolarisation des filles.

Dès février 1882, le conseil municipal *“se préoccupe des établissements scolaires de la commune qui manquent complètement pour l'école des filles et qui sont insuffisants pour l'école des garçons. Il s'en est préoccupé avec d'autant plus de raisons que depuis que l'instruction est devenue gratuite, le nombre des élèves a presque doublé, que de 34/35 élèves qui fréquentaient soit l'école des garçons soit l'école des filles il y a 3 ans, on est dans l'une et l'autre école au chiffre de 70”.*

Pour l'école des garçons, il est nécessaire d'agrandir la salle existante qui ne peut contenir que 45 élèves. Le conseil municipal sollicite un architecte qui remet pour le projet un devis de 14 700 Frs. Le financement sera assuré par un prêt de la Caisse des lycées, collèges et établissements primaires.

Pour l'école des filles, la commune ne possédant aucun local et louant à M. Sauty une maison étroite, sans élévation, sans cour ni jardin, il est nécessaire d'envisager l'acquisition d'un terrain à l'intersection de la route nationale 153 et de l'actuelle route de Saint-Pardoux. L'essentiel du terrain nécessaire à la construction appartient à M. Louis Bignon qui propos d'en faire don à la commune. L'architecte missionné par le conseil municipal dresse un premier devis qui s'élève à 25 800 Frs. Ce devis est rapidement revu à la hausse, en raison de prestations complémentaires et passe à 36 000 Frs. Le financement est prévu comme suit :

Caisse de Secours :	19 000
Emprunt :	16 000 (Caisse des lycées, collèges, et établissements primaires)
Fonds de caisse :	1 000
Total : 36 000 Frs	

Ainsi, et comme on peut le lire (assez difficilement) sur le linteau de la porte d'entrée de l'ancienne maison d'habitation des institutrices, le bâtiment sera mis en service en 1886.

Donc, au milieu de la décennie 1880, la commune de Theneuille avait mis en place le dispositif d'accueil de l'école publique obligatoire, gratuite et laïque. C'est globalement celui que toutes les générations d'élèves Theneuillois ont connu.



La 1ère photo de classe retrouvée et présentée pour l'exposition date de 1894. Elle explique le titre donné à l'exposition :

**“ 100 ans de l'école publique de l'école publique de Theneuille en photos”**

Les élèves qui figurent sur cette 1ère photo deviendront tous des soldats de la Grande Guerre.

Puis, les années passant, les photos de classes deviendront au fil du temps de moins en moins rares. Elles constitueront un souvenir commun pour celles et ceux qui sont allés en classe ensemble. Ce sera souvent un socle d'amitié. Après la Deuxième Guerre Mondiale, les générations sont nombreuses, les photos sont annuelles. Beaucoup d'élèves peuvent être identifiés. Puis, progressivement, l'avenir s'est assombri et chacun sait ce qu'il est advenu en 1992.

Un siècle et demi avant l'émergence dans le grand public de l'intelligence artificielle... l'idée puis la mise en œuvre de l'école publique obligatoire, gratuite, et laïque furent une avancée majeure de l'Histoire de France. Theneuille y participa en mobilisant tous ses moyens.

Alexandre Bessard



Légende de la photo où 2 élèves sont identifiés :

- au 2ème rang , le 2ème à partir de la droite est Alexandre Pobeau, grand-père d'Alexandre Bessard
- au 3ème rang , le 3ème à partir de la droite est Pierre Duchezeau , arrière-grand- père de Laurent, Agnès, Jean-Pierre et Pascaline Boudet.

Ils étaient tous les deux nés en 1886 . Le premier est décédé en 1965, et le second en 1957.

# L'Épicerie Solidaire

**UN BESOIN, UN PROJET ?  
UNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE ?...**

**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE  
BOURBONNAIS EST LÀ  
POUR VOUS AIDER !**

**Le principe :** À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :  
**- 70% du prix du marché**

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.  
N'hésitez pas à nous contacter !



**VOUS ÊTES  
UNE ASSOCIATION,  
UN PARTICULIER,  
UNE ENTREPRISE ?**

**PENSEZ À NOS SERVICES !!!**

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

**Pour plus d'information, contactez-nous !**



**TÉL.: 06 69 74 28 88**

**[www.epicerie-solidaire-bocage03.fr](http://www.epicerie-solidaire-bocage03.fr)**

Notre point de vente et d'animation

à Cérilly :

22 place de l'Église - Tous les mardis de 13h30 à 16h00

**CHANTIER  
D'INSERTION :**

**VOUS SOUHAITEZ  
POSTULER?  
CONTACTEZ-NOUS !**





**NORD BOCAGE** 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 / E-Mail : [air.nordbocage@orange.fr](mailto:air.nordbocage@orange.fr)

**Association Intermédiaire de proximité  
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,  
des entreprises, des artisans, des collectivités,  
des associations...sur les secteurs de  
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

## **LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE**

➤ **PARTICULIERS** vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

**L'AI Nord Bocage est l'employeur** : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : *Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.*

➤ **ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS** nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manoeuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

➤ **VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI** nous pouvons vous proposer :



- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.

- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).

• Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.

• Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

**Au 30 septembre 2023, nous avons mis à disposition 140 demandeurs d'emploi**

➤ **PERMANENCES ET INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS :**

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :



**Bourbon l'Archambault** : lundi de 08h45 à 10h45 (Château Bignon)

**Ainay le château** : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

**Cérilly** : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

**Sancoins** : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)



  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ENQUÊTE**

**LOGEMENT**

**L'INSEE  
RÉALISE CETTE  
ENQUÊTE  
DANS VOTRE  
COMMUNE**

**DES LOGEMENTS  
ONT ÉTÉ TIRÉS  
AU SORT**

- ▶ Si votre logement en fait partie, vous recevrez une lettre vous en informant et précisant le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de vous interroger.

**L'ENQUÊTEUR CONTACTERA LES  
MÉNAGES CONCERNÉS ENTRE  
OCTOBRE 2023 ET JUILLET 2024**

- ▶ Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel
- ▶ Merci de lui réserver un bon accueil
- ▶ Vos réponses resteront confidentielles

**VOS RÉPONSES À CETTE ENQUÊTE SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES ET SERVIRONT UNIQUEMENT À ÉTABLIR DES STATISTIQUES.** TOUTES LES MENTIONS LÉGALES SONT DISPONIBLES SUR LA PAGE [INSEE.FR](https://www.insee.fr) DÉDIÉE À L'ENQUÊTE, RUBRIQUE SERVICES, RÉPONDRE À UNE ENQUÊTE DE L'INSEE, ENQUÊTES AUPRÈS DES PARTICULIERS.







## IL EST EN LIGNE !

Découvrez dès maintenant  
le nouveau site de Theneuille



[www.theneuille.fr](http://www.theneuille.fr)



**IntraMuros**



RETROUVEZ THENEUILLE  
SUR L'APPLICATION  
INTRAMUROS



Communauté administrative d'origine le 18/02/2024